



Syndicat CGT de Two Cast Berry

Union départementale de syndicats CGT du Cher

Comité de coordination des syndicats CGT de la métallurgie du Cher

Quand on ne tient pas ses engagements et que l'on applique les mêmes recettes qui ont fait faillite, on aboutit au même résultat qu'avant !

Aujourd'hui 9 juin 2009, l'entreprise Two Cast Berry est de nouveau devant le Tribunal de Commerce de Bourges mis en redressement judiciaire alors qu'il a un an, presque jour pour jour, ce même Tribunal attribuait les Fonderies et Ateliers de Saint-Satur (FASS) auparavant filiale du groupe CFMM, au groupe chinois TWO CAST. Le Tribunal de Commerce a désigné un administrateur judiciaire et met en demeure l'entreprise de recapitaliser l'usine avec un plan de sauvegarde viable au 7 juillet, jour d'une prochaine audience.

En effet, c'est le pillage de l'entreprise par le groupe CF2M qui avait amené l'entreprise à une situation catastrophique. Le pire était à craindre, c'est-à-dire, la liquidation pure et simple de la fonderie de Saint-Satur

Le maintien de l'activité de la fonderie a été mis à l'actif de la lutte syndicale animée par la CGT :

Luttes sous diverses formes (débrayages, manifestations à Bourges, rassemblements lors des réunions du comité d'entreprise etc. Ces luttes se sont appuyées sur une analyse lucide de la situation et des propositions alternatives. Tout cela a d'ailleurs été ouvertement souligné lors de l'audience du Tribunal de Commerce, tant par le Président du tribunal que par le Procureur de la République, le mandataire judiciaire etc...

Pour la CGT, ces propositions allaient dans le sens du maintien du tissu industriel de notre département pour lequel nous nous battons depuis des années. Elles s'inscrivaient dans une perspective de respect de l'environnement dans la mesure où cela garantirait un fournisseur de proximité aux principaux donneurs d'ordre que sont PARKER France à Vierzon et KNORR BREMSE à Lisieux, En effet, la fermeture de la FASS aurait obligé PARKER FRANCE à s'approvisionner à l'étranger car notre entreprise est devenue la seule en France à fabriquer certaines pièces.

La société TWO CAST qui ne voulait pas maintenir les acquis sociaux (notamment le 13^e mois) a revu sa position et accepté de les laisser en l'état.

Nous avons noté que la société TWO CAST présentait un projet industriel incluant la modernisation de l'outil de travail notamment le remplacement d'un cubilot très polluant par un four électrique cent fois moins polluant.

Ce point répondait à une revendication constante de la

CGT dans l'entreprise : la modernisation de l'outil de production et l'amélioration des conditions de travail, préservation de l'environnement.

Le plan de reprise par TWO CAST portait sur la totalité des activités.

D'autres investissements ont été annoncés car depuis plus de 20 ans, les employeurs précédents n'avaient pas investi le moindre centime dans la modernisation de l'entreprise.

Dans l'offre de reprise de TWO CAST, les trois entreprises du groupe TWO CAST EUROPE (Saint Eloi les Mines dans le Puy de Dôme, Villefontaine dans l'Isère et l'usine de Saint-Satur) étaient considérées comme complémentaires et non pas concurrentes.

Des points négatifs subsistaient cependant et qu'il fallait combattre.

- Sur les 122 contrats à durées indéterminées (CDI) que comptait l'entreprise à ce jour, la société TWO CAST n'en gardait que 83.
- 13 licenciements secs étaient annoncés.
- 26 licenciements supplémentaires assortis d'une proposition de préavis de 6 mois étaient également annoncés.

Pour la CGT, la charge de travail de la période et pour plusieurs mois justifiait le maintien au moins des 122 salariés en contrat à durée indéterminée.

Des conditions de reprises idéales pour le groupe chinois :

- il acquérait l'entreprise pour l'Euro symbolique : 10 000 € soit le prix d'une voiture neuve bas de gamme.
- Il bénéficiait d'une aide financière très importante, 700 000 euros de la part des collectivités locales pour l'investissement des 2 fours électriques : Conseil régional, Conseil général, municipalité de Saint-Satur.

Pour la municipalité de Saint-Satur en particulier, c'était une aide à fonds perdus.

A aucun moment le groupe Two Cast n'a tenu le moindre engagement si ce n'est les pires : les licenciements.

Two Cast ne mettant pas un sou dans la société pour maintenir une trésorerie en difficulté, les investissements de modernisation, engagés avec 6 mois de retard, en cours de réalisation chez les fournisseurs sont dans l'attente de paiements débloquant les aides publiques.

Les mêmes recettes aboutissent toujours aux mêmes résultats !

Le juge commissaire avait souligné la nécessité de mettre en place une équipe dirigeante qualifiée, une organisation du travail plus rationnelle et surtout en premier lieu, l'installation d'un four électrique en lieu et place du cubilot au fuel, extrêmement polluant et cause de nombreux rebuts, retards de livraisons retour de pièces non conformes. Tout cela occasionnait une augmentation substantielle du prix de revient et diminuait par conséquent la compétitivité de l'entreprise. **Le four électrique aurait dû être acheté et installé au plus tard à l'automne 2008 mais celui-ci est devenu une véritable Arlésienne.**

Après de nombreuses tergiversations, cette machine pourtant indispensable n'est toujours en cours d'installation. La pollution continue, les salariés en sont les premières victimes mais aussi les riverains et la qualité de la production s'en ressent durement.

Alors que les dirigeants de Two Cast avaient annoncé que les autres sites français du groupe n'étaient pas concurrents mais complémentaires de la Fonderie de Saint-Satur, ils viennent de liquider un de ceux-ci pour soi-disant rapatrier des productions à Two Cast Berry.

La direction a l'audace de demander à la préfecture un délai supplémentaire pour son installation du four électrique.

C'est totalement inacceptable, les pouvoirs publics doivent refuser d'accéder à cette demande et exiger l'installation sans tarder de cette nouvelle machine d'autant que l'entreprise bénéficie d'aides publiques au niveau maximum autorisé.

Encore une fois la conjoncture sert de prétexte !

Certes, l'industrie automobile connaît une crise importante dont les causes sont à rechercher dans la baisse du pouvoir d'achat des français, preuve que pour sortir de la crise, il faut commencer par augmenter les salaires de façon substantielle. L'industrie automobile n'est d'ailleurs pas si en

difficulté que cela puisque les aides colossales apportées par l'État aux constructeurs automobile ont permis une remontée des immatriculations en France dans la dernière période.

D'où viennent les prétendues difficultés ?

Baisse des commandes ? La direction de Two Cast Berry est particulièrement peu prolixe en information. Si baisse de commandes il y a, est-ce en raison de difficultés des donneurs d'ordre ? Selon les informations fournies par l'UIMM du Cher, l'entreprise Parker de Vierzon, l'un des principaux donneurs d'ordre de Two Cast Berry ne semble pas au plus mal, contrairement aux autres entreprises de la métallurgie vierzonnaise, et Two Cast parle de fin d'une période de destockage des donneurs d'ordre à l'origine de la baisse de volume et de la trésorerie à l'été 2009.

Alors, qu'est venu faire Two Cast dans le Cher ?

- contribuer au développement économique de notre département
- ou piller son savoir faire technologique et son marché ?

La CGT appelle les salariés à se mobiliser pour obtenir du groupe Two Cast des réponses claires et la mise en œuvre sans tarder des engagements pris il y a un an, seules solutions pour aller vers un redressement significatif.

Le groupe Two Cast ne doit pas se contenter de l'argent public, il doit contribuer lui-même à la recapitalisation de la fonderie de Saint-Satur pour permettre la réalisation de l'investissement et assurer la garantie de l'emploi des qualifications. L'employeur doit signer auprès de la DDTE une convention de paiement à 75% du salaire brut, primes comprises, des 60 jours de chômage partiel.

La CGT appelle les élus du peuple et le Préfet, représentant de l'État à soutenir notre action pour obliger le groupe Two Cast à tenir ses engagements.

Bourges, le 9 juin 2009